



DEPARTEMENT DU NORD  
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE  
COMMUNE DE WORMHOUT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEL 077 001 2023

Date de la convocation et de l'affichage : 30/06/2023

L'an deux mille vingt trois, le six juillet à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la salle d'évolution ECOLE ROGER SALENGRO, sous la présidence de Monsieur CALCOEN David

|  |    |
|--|----|
| Nombre de membres afférents au Conseil Municipal | 29 |
| En exercice                                      | 29 |
| Nombre de présents                               | 26 |
| Nombre de votants par procuration                | 3  |
| Nombre de suffrages exprimés                     | 29 |

1) VALIDATION DU PROCES-VERBAL DU 03 JUILLET 2023

Etaient présents : (26)

M. CALCOEN David, Maire, DEHONDT Florence, DERAM Didier, PRONIER Isabelle, DELMOTTE Vincent, GROYSILLER Céline, PIRE Olivier, VAN AGT Laurent, Adjoints,

BECK Sabrina, MARQUISE Lucas, DUPUIST Laurence, BRICHE Rémi, COURBOT Monique, POISSONNET Luc, GOSSART Géraldine, DENTREBECQ Patrick, BOLLE Christine, DOOM Emmanuel, BULTEEL Martine, KERCKHOVE Fabien, DEVOS Frédéric, DEGRAND Christophe, LEMOINE Isabelle, RICHARD Nicolas, GLAZIK Dorothée, PEEL John, conseillers,

Ont donné procuration : (3)

LENOIR Sylvie à DEHONDT Florence,  
LAMMAR Carole à PRONIER Isabelle,  
LEPROVOST Maryse à DEVOS Frédéric,

Absents/excusés : Néant

Secrétaire de séance : MARQUISE Lucas

*Pour le Maire empêché et par délégation*

*La 1<sup>ère</sup> adjointe*

DEHONDT Florence



1) VALIDATION DU PROCES-VERBAL DU 03 JUILLET 2023

1) VALIDATION DU PROCES-VERBAL DU 03 JUILLET 2023

Monsieur le Maire invite l'assemblée délibérante à approuver le procès-verbal de la séance du 03 juillet 2023.

Ce point ne figure pas dans l'ordre du jour de la convocation du 30 juin 2023 dans la mesure où la séance du 03 juillet 2023 se devait d'être close pour assurer la légalité de cette délibération et par voie de conséquence la rédaction du procès-verbal.

VOTE DU CONSEIL

|           |           |
|-----------|-----------|
| POUR      | UNANIMITE |
| CONTRE    |           |
| ABSENTION |           |

Le conseil municipal,

DECIDE : D'approuver le procès-verbal de la séance du 03 juillet 2023,

Fait et délibéré en séance le 06/07/2023

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,

MARQUISE Lucas



Pour le Maire empêché et par délégation

La 1ère adjointe

DEHONDT Florence



Acte rendu exécutoire

Après transmission en Sous-Préfecture le : 12/07/2023

et publication ou notification le : 12/07/2023

Pour le Maire empêché et par délégation

La 1ère adjointe,

DEHONDT Florence



Le secrétaire de séance,

MARQUISE Lucas

